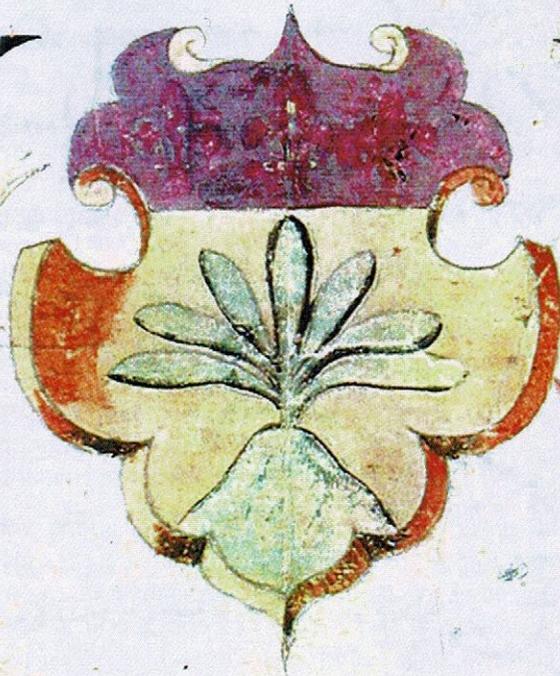


Pexiora

ESTIMES DV
LIEV DE PECH

SIEV RA



1.5.7.7





Chers amis, chers concitoyens,

Au cours de l'année écoulée, notre commune a vu la réalisation de certains projets, projets soutenus par notre Conseiller Général Patrick Maugard et pour lesquels nous avons pu bénéficier du concours financier du Conseil Général de l'Aude. Je remercie très sincèrement Monsieur Le Conseiller Général de son précieux soutien. Cette année 2004 verra de nouveaux projets, de nouveaux équipements, de nouvelles initiatives se réaliser.

Nos projets sont nombreux, mais nos obligations sont aussi multiples. Le projet relatif à l'aménagement du cœur du village avec la construction d'une médiathèque, d'un bureau de poste et de logements sociaux fait partie des projets importants du Conseil Municipal, et s'y ajoutent également, tous les travaux relatifs à l'assainissement.

En ce qui concerne les chantiers de l'année : le plus important, le plus lourd et le plus long sera l'aménagement de l'entrée ouest du village. Ce chantier, réalisé en partenariat avec le Département, va durer plusieurs mois et très certainement engendrer quelques gênes aux riverains et aux usagers de cette voie départementale. Aussi, il est nécessaire pour chacun d'entre nous de faire preuve de beaucoup de patience, mais également d'une grande prudence. Je compte sur vous tous.

Chers amis, votre bien vivre est l'une de nos préoccupations premières, et, un peu plus tous les ans, nous tentons d'améliorer votre vie quotidienne. Chaque chose se fait en son temps, et, malgré tous nos efforts, nous ne pouvons contenter tout le monde ! Nous ne pouvons pas brûler les étapes, notre principal souci étant de maîtriser la pression fiscale ; le Conseil Municipal que je préside, fort de son entente et de son dévouement, avance prudemment.

Nous savons bien que nous sommes, nous élus municipaux, responsables d'une partie de la vie de la cité. Ces responsabilités que nous assumons ensemble sont quelque fois lourdes à porter, mais nous avons choisi librement d'en prendre la charge, c'est pourquoi nous nous employons à remplir notre engagement, et essayons de faire pour le mieux.

Mes chers collègues, vous qui m'assistez dans cette mission difficile et dont les judicieux conseils font de vous de précieux conseillers, je vous remercie de votre soutien et de votre solidarité.

Mesdames et Messieurs les présidents et responsables d'associations, vous êtes à côté de nos élus, de façon moins officielle mais tout aussi importante, les représentants de toutes les composantes de la cité et en même temps les moteurs de très nombreuses actions et activités. Aussi essayons les uns et les autres d'œuvrer ensemble pour le plaisir de nos concitoyens et conjuguons nos efforts pour mener à bien des projets qui contribuent à rendre plus agréable encore la vie dans notre commune.

Je vous souhaite une nouvelle année de réussite et de prospérité, aussi bien dans vos fonctions associatives que dans votre vie professionnelle et vous remercie de votre implication personnelle, de l'efficacité de votre action et de votre dévouement au service de notre commune et de nos concitoyens.

Merci aux artisans et commerçants qui sont les véritables acteurs économiques et l'âme de notre cité, sans oublier les agriculteurs que l'on doit également intégrer parmi les forces actives de notre commune.

Eduquer nos enfants est le rôle de nos quatre enseignants de l'École de Pexiora. Je leur souhaite réussite et joie dans leur mission.

J'exprime enfin ma profonde reconnaissance aux personnels communaux qui sont des collaborateurs efficaces.

Je ne saurais terminer mon discours sans adresser mes souhaits de bienvenue à toutes celles et à tous ceux qui ont choisi de s'installer à Pexiora et de faire de notre commune le foyer de leur famille.

Mesdames et Messieurs, tous mes voeux vous accompagnent et je souhaite que votre intégration se fasse le mieux possible.

Danièle RIVALS,
Maire de Pexiora



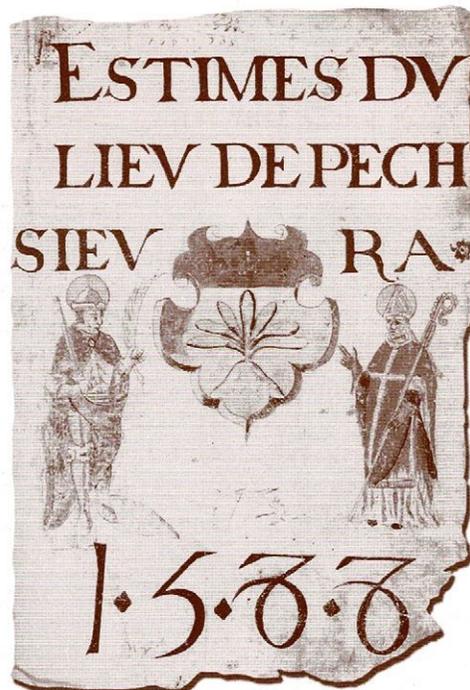
**Couverture du compoix de Pexiora
établi en 1588 à l'initiative des quatre consuls du bourg :
Bernard DUMAS, Raymond DAIX, Jean-Paul APOSTOLY
et Pierre SABATIER.**

Sous l'ancien régime, un compoix, appelé aussi "estimes" ou "terrier", recensait les biens fonciers et immobiliers possédés par chaque "feu" (foyer), afin de calculer l'assiette des différents impôts seigneuriaux.

Ce registre pour la commune de Pexiora, conservé aux Archives Départementales à Carcassonne, énumère très précisément les estimations des bâtiments, des terrains, selon leur emplacement, la nature des constructions, les possibilités d'aménagement, les bonnes terres, les moyennes, les faibles, le tout avec un luxe de détails qui prouvent que chaque foyer a été longuement et scrupuleusement étudié par Paul ALIBERT, agrimenseur de la ville de Montréal.

De part et d'autre des armoiries du bourg se tiennent 2 personnages :
- l'Evêque mitré et crossé n'est autre que Saint-Blaise, patron de l'église paroissiale,
- sous l'armure de l'homme de guerre au manteau pourpre, on doit reconnaître Saint-Raymond, troisième Commandeur de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, installé à la Commanderie de Pexiora.

La reproduction de la couverture de ce compoix nous a été aimablement fournie par Monsieur Pierre SABATIER, descendant de la famille du consul Pierre SABATIER



Pexiora



COMPOSITION DES COMMISSIONS :

Commission des Finances :

CAUHOPÉ Marc, CAZENAVE Serge, IZARD Joseph, ABAT Patrick, VALETTE Jean-Pierre, GUEFFIER Sylvie.

Commission des Travaux, Voirie, Urbanisme :

VERDIER Serge, SERRES Maurice, ROBIN Jean, ABAT Patrick, VALETTE Jean-Pierre, IZARD Joseph, FARRÉ Aline.

Commission Fêtes, Sports, Loisirs, Vie Associative :

ORMIERES Jean, SAFFON Marie-Noëlle, GARRIGUES Josette, GUEFFIER Sylvie, SERRES Maurice, FARRÉ Aline.

Commission Communication, Bulletin Municipal, Education :

ABAT Patrick, ROBIN Jean, CAUHOPÉ Marc, VERDIER Serge, CAZENAVE Serge, GUEFFIER Sylvie.

Commission Œuvres Sociales, Aides Sociales :

Membres Elus : CAZENAVE Serge, CAZENAVE Raymond, SAFFON Marie-Noëlle, FARRÉ Aline.

Membres nommés :

FANDOS Colette, GIRAUD Michelle, MESTRE Anne-Marie, GUIRAUD André.

Commission du Personnel :

VALETTE Jean-Pierre, ROBIN Jean, ORMIÈRES Jean, CAZENAVE Serge, VERDIER Serge, CAZENAVE Raymond, GARRIGUES Josette, IZARD Joseph, SAFFON Marie-Noëlle.

MAIRIE :

Maire : Danièle RIVALS

1^{er} Adjoint : Serge VERDIER
2^{ème} Adjoint : Marc CAUHOPÉ
3^{ème} Adjoint : Jean-Pierre VALETTE

Permanence du secrétariat :

lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 12h
le mercredi :
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h.

Permanence de Madame Le Maire

et de ses adjoints sur rendez-vous :
Tél. : 04 68 94 91 51 Fax : 04 68 94 91 75
e-mail : mairie.pexiora@wanadoo.fr

SOMMAIRE :

Page 2 : les comptes 2003
Page 3 : achats et travaux
Pages 4, 5, 6 et 7 : la vie associative
l'état civil 2003
Pages 8 et 9 : les écoles
Pages 10 et 11 : les événements marquants
Pages 12 et 13 : l'environnement
Page 14 : la vie municipale
Page 15 : rue du chat à la rue pipette
Page 16 : renseignements utiles



LES COMPTES DE 2003

DEPENSES

Energies et fournitures	35 403	Euros
Travaux et assurances	39 780	Euros
Impôts et taxes	2 584	Euros
Rémunération du personnel	164 952	Euros
Contingents et participations	16 157	Euros
Subventions aux associations	20 734	Euros
Subvention prix de l'eau	20 487	Euros
Frais de gestion générale	38 155	Euros
Frais financiers	9 040	Euros

Total fonctionnement **347 293** **Euros**

Travaux et acquisitions	144 261	Euros
Remboursement de Capital	18 969	Euros

Total Investissement **163 230** **Euros**

RECETTES

Atténuation de charges	272	Euros
Prestations	230	Euros
Impôts directs	250 566	Euros
Dotations de l'Etat	210 741	Euros
Autres produits et locations	9 934	Euros

Total fonctionnement **471 743** **Euros**

Subventions	86 543	Euros
Fonds TVA	40 475	Euros
Emprunt	100 000	Euros

Total Investissement **227 018** **Euros**



Cette année 2003 marque un changement important dans les finances de la Commune à plusieurs titres :

- la compétence ordures ménagères dévolue à la Communauté de Communes a modifié la forme de cette imposition désormais directement fiscalisée sur les quatre taxes.

La Commune ne facture plus la redevance à l'usager et ne payant plus le SICTOM, le Conseil Municipal a compensé la hausse des taux de la Communauté de Communes par **une baisse équivalente de la fiscalité locale**, notamment la taxe professionnelle et le foncier non bâti, prenant en compte la redevance anciennement instituée.

Chacun a pu se rendre compte de ces ajustements sur sa feuille d'imposition.

- la commune ne participe plus au Contingent d'Aide sociale du Département abondé directement par l'Etat depuis trois ans.

- le montant des subventions est dû à un versement anticipé sur les travaux à entreprendre pour la médiathèque.

Si la bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de conserver un niveau d'imposition raisonnable, il faut aujourd'hui prendre en compte la partie Communautaire qui vient s'y surajouter.

Les importants travaux entrepris cette année ne sont pas tous pris en compte ici, notamment pour l'eau et l'assainissement.

Le financement de ces indispensables réalisations a nécessité le recours de l'emprunt qui sera amorti en partie par les surtaxes communales.

Cette année le contrat d'affermage de l'assainissement a été renégocié avec le concours de la Direction Départementale de l'Agriculture.

La commune a réussi à obtenir une stabilité des tarifs à l'usager malgré la demande d'augmentation importante présentée par la société fermière.

La prise en compte de consommations nouvelles liées au développement important du village et aux raccordements sur le nouveau réseau ont permis de conserver un tarif acceptable.



LES ACHATS ET LES TRAVAUX

ACHATS

- ECOLES :

Pour améliorer l'environnement de nos enfants dans le cadre du travail scolaire, les matériels suivants ont été achetés :

- divers matériels informatiques	980,43 Euros
- un téléviseur	249,00 Euros
- un tableau blanc	131,55 Euros
- un tableau vert mural	144,85 Euros
- un photocopieur	1 504,57 Euros
- des éléments de bibliothèque	816,86 Euros

- ASSOCIATIONS :

Pour aider les associations dans l'organisation de leurs manifestations et leurs besoins particuliers :

- 5 tables pour l'Espace Associatif	1 268,96 Euros
- 1 jeu de loto	1 220,00 Euros
- 1 siège pour le bureau du foot	62,50 Euros

- MAIRIE ET DIVERS :

Pour le fonctionnement quotidien des services municipaux :

- une machine à relier :	170,47 Euros
- des modules de rangement	156,65 Euros
- des mises à jour informatiques	2 302,30 Euros
- un téléphone portable	144,00 Euros
- des plaques de rues et numéros	279,31 Euros
- un photocopieur	3 279,43 Euros

TRAVAUX

Dans le cadre de l'extension du village du côté du Graïssentou, une voie nouvelle a été réalisée.

Les travaux ont commencé en octobre 2003, le montant réglé pour l'année s'est élevé à 63 724,75 Euros.

- Pour permettre à tous de disposer d'une alimentation électrique correcte nous avons bénéficié d'un FACE (Fonds d'Amortissement des Charges Electriques) pour "La Barraque" : travaux réalisés partiellement pour l'année pour un montant de 13 739,29 Euros.

- La toiture du Foyer Socio-Culturel et Sportif a été consolidée par le remplacement de 1 500 tire-fonds et la pose de cheneaux neufs, pour un montant de 28 263,87 Euros.

- Les élus aussi, en les personnes de Messieurs CAUHOPÉ Marc, VALETTE Jean-Pierre et ROBIN Jean, ont mis la main à la pâte en refaisant le préau des écoles pour un montant de 723,93 Euros.

- Au stade, pour protéger le nouveau bureau de l'Association Sportive Pexioranaise et le local chaufferie, deux portes en fer ont été posées pour un montant de 1 028,56 Euros.

Les travaux relatifs à l'aménagement de ce bureau ont été réalisés bénévolement par des membres du bureau de l'A.S.P, dirigés par son Président Denis SANDRÉ.



TRAVAUX REALISES

PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

La Communauté de Communes de la Piège et du Lauragais, qui regroupe autour de Pexiora les 16 communes du canton de Fanjeaux et Villepinte, a participé à l'entretien des divers chemins et rues du village pour un montant de 33 485,35 Euros répartis de la façon suivante :

- Chemin du Bousquet	: 20 571,45 Euros
- Chemin de Tarissou de Serres	: 11 173,90 Euros
- Rues du village et divers chemins	: 1 740,00 Euros





LE COMITE DES FÊTES

Voici tout ce que le comité des fêtes a réalisé au cours de l'année écoulée :

- 3 lotos dont celui du 31 décembre qui a eu beaucoup de succès.

- la fête de Saint-Blaise les 1 et 2 février avec le super groupe DUNE le samedi, le tour de table et le thé dansant du dimanche après-midi avec l'orchestre Pierre LEBRUN. Si le dimanche la salle était comble, il n'en était pas de même le samedi.

- au mois de mars les 22 et 23 nous avons proposé la fête du printemps avec le samedi ROXUD et le dimanche un thé dansant avec l'accordéoniste Sandrine TARAYRE.

Là encore, l'affluence a fait défaut et pour le thé dansant pourtant demandé par de nombreuses personnes, il n'y avait que sept pexioranais !

Le Comité des Fêtes s'était aussi chargé de l'organisation du Printemps Musical.

Trois manifestations étaient prévues :

- un concert avec MISTIGRI
- un avec Fred MELLA
- et la fête de la musique avec les FOUS DOUÉS suivi d'un bal et du feu d'artifice.

Pour MISTIGRI, le 27 avril, on a dénombré 10 entrées payantes. Quand à Fred MELLA, vu le peu de réservations avant le spectacle, le producteur a préféré annuler sa prestation du 11 mai.

Enfin, la fête d'été par suite de changement de date de la Fête du Cassoulet, n'a pu avoir lieu fin août. En accord avec la Municipalité nous avons donc organisé cette fête comme elle se faisait autrefois en octobre pour la Saint-Raymond...

- le vendredi soirée mexicaine avec une repas typique animé par Rétropical Mariachis suivi d'un bal.

- le samedi concours de chant Le Micro est à Vous qui a vu la victoire de Marie QUÉMART de Pexiora chez les juniors et de Sophie LUPANO de Castelnaudary chez les seniors. Le bal était animé par le groupe ROXUD avec beaucoup de monde pour cette soirée.

- enfin le dimanche nous recevions pour la première fois à Pexiora la super formation de Tony BRAM'S qui entre l'apéritif concert, le spectacle "Les 7 familles" et le bal a ravi l'auditoire.



Un nouveau bureau s'est formé en décembre 2003, dont voici la composition :

Présidente d'honneur : RIVALS Danièle, Maire

Présidente active : GUIRAUD Véronique

Secrétaire : BROCCARD Irène

Trésorière : VARILLES Maryline

Membres : LOPES Marie-Christine, BROCCARD Alain, FOURESTIER Daniel, VARILLES Elodie, PISONI Stéphane, GARRIGUES Robert, GALINIER Jean-Michel, FARGIER Monique, COUZY Serge, GAILHOT Pierrette.

Le nouveau Comité des Fêtes programmera ses manifestations d'été pour les 6, 7, 8 et 9 Août.

Il n'a pas été facile de choisir un week-end, en cette période estivale. Il y a deux ans, avec les villages voisins nous convenions au mieux de se les répartir.

L'an passé, cette fête était fixée les 22, 23, 24 et 25 Août 2003. En accord avec le Comité des Fêtes de Saint-Martin-Lalande, on évitait donc la fête dans la même période. La fête du Cassoulet à Castelnaudary n'a jamais interféré sur notre programmation.

Cette année, Saint-Martin-Lalande a choisi le dernier week-end d'août, et, afin d'éviter que notre fête d'été ne se déroule les mêmes jours, Pexiora convient des 6, 7, 8 et 9 août. En conséquence, nous bénéficions du podium et du compteur électrique.

Le Comité des Fêtes souhaite arriver à une bonne entente avec les villages alentours, pour les années à venir, comme cela était le cas les années écoulées.



SOCIATIVE

LES JOYEUX PEXIORANAIS

Notre association est toujours solide sur ses fondations.

Quand elle a été créée, certains pessimistes ont dit "ils ne tiendront pas". Nous pensons avoir largement relevé le défi.



Photo Didier RUMEAU

Cette année, notre bureau s'est encore étoffé en recevant un renfort féminin de qualité. C'est Madame DAGONEAU, Madame PAGANELLI et Madame SIRVEN qui ont fait leur entrée.

Ces 21 membres dévoués et très dynamiques ne comptent pas leur temps pour intéresser et servir avec enthousiasme nos adhérents retraités.

Il est agréable de constater les succès de toutes nos organisations mises sur pied, pour occuper leurs loisirs et les distraire. C'est environ 160 convives qui participent à nos repas.

Plus de 400 personnes viennent à nos lotos. Le car est souvent rempli pour profiter des quelques voyages prévus.

Nous avons connu cette année le petit train jaune de la Cerdagne au départ de Villefranche de Conflent, la Camargue avec ses taureaux, la ferme des bisons au cours du pique-nique, la réserve Africaine de Sigean et le Gers et son Armagnac.

Si nos rassemblements à Pexiora attirent beaucoup de monde, nous le devons aussi à la Municipalité et son personnel qui nous témoignent beaucoup d'intérêt, et qui met à notre disposition ses installations exceptionnelles.

On se plaît à Pexiora.

ASSOCIATION SPORTIVE PEXIORANAISE

Mai 2003 : fin du championnat.

L'AS.P. termine première de sa poule en 3^{ème} division et est promue de ce fait en 2^{ème} division pour la saison 2003-2004.

Le 1^{er} juin, finale du championnat à Villardonnell contre l'équipe de Cuxac d'Aude.

Résultat Cuxac : 3 - Pexiora : 2

2 Juin 2003 :

assemblée générale avec élection d'un nouveau bureau.

Présidente d'honneur :

Madame Le Maire, Danièle RIVALS

Président Fondateur : Monsieur Serres MAURICE

Président Actif : Denis SANDRÉ

Vice-Président : Martial RIVESLANGE

Secrétaire : Bernard BARTHE

Secrétaire Adjointe : Sandrine SOMMEREUX

Trésorier : Bernard CAZANAVE

Trésorière Adjointe : Rosa CAZENAVE

Entraîneurs : Olivier LATCHÉ et Alain PECHVERTY

Arbitre : Jean-Marie LOPEZ

Août 2003 : Reprise des entraînements le mardi et le jeudi. Rénovation de la salle au plâtre qui est devenue le bureau. Les matériaux ont été fournis par la Mairie.

Septembre 2003 : reprise de la compétition en deuxième division district avec de nouveaux joueurs dont des pexioranais.

Concernant l'équipe des vétérans, il y a un match tous les quinze jours le vendredi soir suivi par un bon repas préparé par les bénévoles du club.

Plusieurs lotos ont été organisés par l'A.S.P.

Au 24 décembre 2003, l'ASP est 1^{ère} du classement avec 30 points.

Meilleurs vœux à tous.

Le Président.

Photo Didier RUMEAU





LA VIE ASSOCIATIVE

LES ANCIENS COMBATTANTS

Aux côtés des anciens combattants de toutes les guerres de nombreux concitoyens ont l'habitude de participer aux cérémonies commémoratives du 08 Mai et du 11 Novembre. Ces dates voient se rassembler dans le souvenir et le recueillement, les différentes générations qui manifestent par leur présence, tant lors de la cérémonie religieuse qu'au Monument aux Morts le souhait que les sacrifices de nos aînés ne s'effacent pas dans l'oubli.

Ainsi les enfants des écoles toujours aussi nombreux accompagnés de leurs enseignants, ont montré, en déposant leurs bouquets, la reconnaissance et la fidélité envers ceux qui ont fait don de leur vie pour la France. Un dépôt de gerbes au monument aux morts a marqué la commémoration du 8 Mai, le 11 Novembre par ailleurs dépôt de gerbe et remise de décorations, la reconnaissance de la nation et insigne de porte drapeau à Jean-Jacques CAPART ainsi que l'insigne de porte-drapeau à Gilbert VARILLES. L'assistance a été émue à la lecture de la lettre d'un ancien combattant aux jeunes générations par Clémence IZARD.



Remerciements adressés à Manon IZARD et à Chloé GUEFFIER qui ont porté les coussins.

Ces cérémonies au monument aux Morts ont été rehaussées par une haie d'honneur constituée de légionnaires du Quartier Danjou ainsi que par la présence de la gendarmerie de Castelnaudary. Elles ont été suivies d'un vin d'honneur servi à l'Espace Associatif.

SOCIETE DE CHASSE DE PEXIORA

La saison 2003-2004 touche bientôt à sa fin et tout comme la précédente, le constat reste inchangé : le gibier est en régression.

Nous avons profité de l'intersaison pour alimenter en nourriture les quelques compagnies de perdreaux présentes (700 kg de blé ont été distribués. Joachim, Mohamed et Thierry ont été les maîtres d'oeuvre).

Nous avons procédé de même au traditionnel lâcher de gibier (8 lièvres et 60 perdreaux) suivi peu après d'un lâcher de faisans.

Cette année la sécheresse qui s'est abattue sur notre région a quasiment anéanti l'espoir que nous avions de satisfaire au mieux notre passion. Néanmoins, le lièvre à lui seul a sauvé une saison fortement compromise. Nous avons tous déploré l'absence totale de cailles habituellement au rendez-vous.

Sur le plan festif, les trois lotos organisés par l'association ont eu un franc succès. Le repas de fin d'année a une fois de plus été très apprécié.

Le bureau et l'ensemble des chasseurs vous souhaitent une bonne et heureuse année 2004 et espèrent le prompt rétablissement de l'une de nos fines gâchettes, Robert ANDRIEU, récemment accidenté.

Lettre d'un Ancien Combattant aux jeunes générations

J'avais un camarade, il était comme un frère,
Jamais je n'oublierai cette horreur qu'est la guerre
Et parmi les fleurs du printemps
Ces cadavres gisant, brûlés, déchiquetés,
Tous ces cadavres de vingt ans
Mes camarades et mes frères,
Et ce fleuve rouge de sang,
Dont mes nuits sont encore hantées.
Jamais je n'oublierai cette horreur qu'est la guerre
J'avais un camarade, il était comme un frère,
De grâce, jeune gens
Ne vous moquez pas des anciens combattants
Même s'ils vous lassent avec leurs témoignages
Et le récit de leurs exploits
Recueillez-vous plutôt devant leurs croix de bois
C'est pour vous qu'ils sont morts à la fleur de l'âge,
Pour que vous puissiez rire, aimer, danser, chanter
Priez Dieu que jamais
Vous ne connaissiez cette horreur qu'est la guerre
Ce sang qui éclaboussait !
L'angoisse qui nous étreignait
Lorsque mouraient tout près de nous
Nos camarades et nos frères
A peine s'ils avaient votre âge
Ils auraient voulu comme vous
Rire, aimer, danser et chanter
Et jouir de la Liberté
C'est la Mort qui fut leur partage
J'avais un camarade, il était plus qu'un frère
Pour lui, faites une prière.



LA MAISON DES JEUNES

L'ASSOCIATION M.J.P. comprend désormais trois activités :

- L'atelier de remise en forme fonctionne toujours tous les lundis soir à 21 Heures.

Nous comptons une quinzaine d'adhérentes toutes en pleine forme bien sûr !

- L'atelier couture est ouvert le mardi et jeudi après-midi de 14h à 17h. De nombreux ouvrages sont réalisés dans la bonne humeur, patchwork, point de croix, broderie.

- L'atelier d'expression corporelle est un nouvel atelier qui s'est ouvert au mois de septembre pour le plus grand plaisir des enfants. Mme Jélonek, formatrice accueille 43 enfants de 5 à 13 ans, assistée de Mme Palacios, Mme Deloustal pour l'expression corporelle, et de Mme Gueffier pour la partie théâtre. Les cours ont lieu le mercredi après-midi à la salle polyvalente de 14h à 17 h.

LA PASSION AU BOUT DES DOIGTS

Une nouvelle association s'est créée afin de poursuivre l'exposition "La Passion au bout des doigts" qui a lieu au mois de mai.

En voici la composition :

Présidente d'Honneur :

Madame Le Maire, Danièle RIVALS

Présidente Active :

Sylvie BIZE

Vice-présidente :

Geneviève CAUHOPÉ

Secrétaire :

Annie IZARD

Secrétaire Adjointe :

Christelle ROBIN

Trésorière :

Claudie Briane

Trésorière Adjoint :

Marie-Pierre IZARD

Chargées des Relations Extérieures :

Valérie COZZI, Nicole FRAISSE, Monique JEAN

ETAT CIVIL 2003

5 NAISSANCES :

- GUEFFIER Coraline Anne Reine

04/01/2001 à CASTELNAUDARY

- ZIGLER Floriana, Ludovica

14/05/2003 à CARCASSONNE

- SAINT-DENIS Théa Laurie

07/06/2003 à CASTELNAUDARY

- GUIRAUD Gabriel, Serge, Pierre

12/12/2003 à CARCASSONNE

- BARTHES Killian, Dorian

18/12/2003 à CARCASSONNE

3 MARIAGES :

- GUILLOT Laurent Jean Louis
et CARDOSO de SEIXAS Carminda
le 01/02/2003

- ECK Grégory Jean-Pierre
et BRAULIO Stéphanie, Chantal, Pascale
le 19/04/2003

- ITIE Eric Denis Michel
et RUIZ Jeanne, Marie
le 30/08/2003

13 DECES ET INHUMATIONS :

LABATUT Marie Jeanne Veuve CARAU

04/01/2003 à CASTELNAUDARY

CONSTANS Léontine Jeanne Veuve SITNIKOFF

06/02/2003 à CASTELNAUDARY

RIGAUD René

15/02/2003 à TOULOUSE

JOURNET Françoise Eugénie Veuve LACOMBE

28/02/2003 à CARCASSONNE

DENARD Catherine Suzanne Renée Veuve

FAURÉ03/03/2003 à PEXIORA

SARTORÉ Ruggero

01/04/2003 à CARCASSONNE

RAYSSAC Paul

07/04/2003 à CASTELNAUDARY

RAYNIER Berthe Angèle Veuve SUBREVILLE

16/04/2003 à CASTELNAUDARY

BENAZET Jean Joseph

06/05/2003 à NAILLOUX (31)

OLIVE Jean Louis Georges

04/07/2003 à CARCASSONNE

SERRES Marie Louise Berthe Veuve SOULA

06/09/2003 à BRAM

RIGAUD Antoinette Françoise Veuve OURGAUD

29/10/2003 à CARCASSONNE

CADENE Jean

01/09/2003 à MIREVAL LAURAGAIS

Pour comparaison quelques chiffres : ANNEE 1903
32 Naissances - 13 mariages - 23 décès



LE MOT DE LA DIRECTRICE

Pour cette année scolaire 2003-2004, les horaires de l'école n'ont pas été modifiés : 9h-12h et 13h30 - 16h30. La semaine scolaire fonctionne toujours sur quatre jours.

Par contre, l'école connaît quelques changements au niveau de l'équipe enseignante et de la répartition des élèves dans les classes :

- Melle CANTON conserve la classe des CM1/CM2, appelée la classe des Tigres Blancs, qui comporte 20 élèves.
- Melle HÉRAIL a toujours la charge des CE1/CE2 ou classe des Chevaux Blancs, dont l'effectif est de 25 élèves.
- Melle GÉROMIN assure l'enseignement en GS/CP, nommée classe des Ours Bruns, au nombre de 22 élèves.
- Monsieur DURANDEU est le nouveau maître des 24 plus jeunes élèves de l'école (tout petite, petite, moyenne et grande sections) regroupés dans la classe des Girafes Violettes. Il est assisté par Mme DANOUN et Mme COZZI.

Afin d'éviter une surcharge au niveau des effectifs, le groupe des Grandes Sections a dû être scindé : 7 élèves sont dans la classe des Ours et 5 dans la classe des Girafes.

Comme chaque année, les élèves de notre école bénéficient de l'expérience et des connaissances des intervenants extérieurs :

- Monsieur COMBES intervient le mardi matin en EPS auprès des Chevaux Blancs et des Tigres Blancs.
- Monsieur CIPRIAN participe à l'éducation musicale le jeudi après-midi avec les Ours Bruns, les Chevaux Blancs et les Tigres Blancs (soit 1/2 heure par classe).

Le cycle piscine débutera au mois de janvier pour les Ours Bruns, puis au mois de mars pour les Chevaux Blancs : une dizaine de séances qui se dérouleront à Castelnaudary sont prévues pour chaque classe.



Deux sorties ont déjà eu lieu depuis la rentrée : une première aux vergers du Tréboul avec les élèves de l'école de Montferland, une seconde à la Cité de Carcassonne. Cette deuxième sortie nous a permis de débiter un projet sur le Moyen Age et de préparer un spectacle de Noël sur le thème des Troubadours...

Enfin, j'adresse mes sincères remerciements à la Municipalité qui prend en charge le transport lors des sorties et lors des séances de piscine, la rémunération des intervenants et l'équipement matériel de l'école.

Un grand merci aux membres de l'Association des Parents d'Elèves, qui a été dissoute cette année, mais qui a beaucoup apporté à l'école, et qui a transmis ses fonds à la Coopérative Scolaire.

Merci aussi à tous ceux qui participent à la vie de l'école : les personnes assurant la restauration, le personnel communal qui assure le bon fonctionnement de l'école, les parents d'élèves qui participent vivement aux activités (aide au loto, lectures publiques, accompagnement lors des sorties...).

A tous, merci, que notre partenariat fasse de l'école un lieu vivant et chaleureux, et que nos efforts réunis permettent aux enfants de s'épanouir à l'école de Pexiora.

L'ASSOCIATION POUR LES ACTIVITES PARASCOLAIRES

Les membres du bureau de l'Association avaient convié comme chaque année à son Assemblée Générale l'ensemble des parents d'élèves.

Devant un triste record atteint : 2 parents présents (nous les remercions vivement), nous avons tenu à vous informer et vous sensibiliser au fonctionnement de la cantine. Nous nous permettons de vous faire part de notre profonde déception de ce manque de participation car la cantine accueille en moyenne 43 enfants par jour (moyenne 2002-2003), ce qui représente la moitié de l'effectif de l'école. Une bonne partie des parents est donc concernée par la cantine et non seulement pour sa fonction de distribution des repas, mais également pour son rôle de garderie des enfants pendant la période de 12h à 13h30 et d'Association au sein du village.

5805 repas ont été servis durant l'année 2002-2003 soit 429 repas en moins par rapport à l'année précédente ceci s'explique par :

- le nombre de repas adultes a diminué, peu de personnes âgées viennent se chercher le repas.
- baisse considérable de repas au mois de mai, à cause des grèves (374 repas contre 679 l'année précédente).



ITS ECOLIERS



A noter que le repas de fin d'année sur le thème "repas chinois" a eu un vif succès : 95 repas servis (98 enfants inscrits à l'école).

Nous souhaiterions poursuivre cette idée de repas à thème. Nous attendons les suggestions des parents.

COMPOSITION DU BUREAU :

L'ensemble du bureau a été réélu à l'exception de Laurence SI DEHBI, qui pour des raisons de déménagement, démissionne. Nous la remercions pour ces deux années passées au sein de l'Association et lui souhaitons bonne chance.

Président : Jean-Luc BINET

Vice-présidente : Josy FRANZETTI

Secrétaire : Sandra MONDINO

Secrétaire Adjointe : Nathalie MESSINESE

Trésorière : Christelle ROBIN

Trésorier Adjoint : Jean-Marie BRIANE

Membre : Claudine LAVISSE

PROJET ANNEE 2003-2004 :

Karine Tesseyre a été embauchée en tant que CES. Pendant ses semaines de formation, elle est remplacée par Valérie Cozzi.

Nous rappelons nos principaux projets :

- Le respect de la discipline
- organiser des repas à thème
- le 16/05/04 : organisation d'un vide grenier

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

En cette année 2003, notre association a organisé la 8^{ème} édition de l'exposition vente "La Passion au Bout des Doigts" dont les bénéfices, ajoutés au solde précédent, ont permis, comme à l'accoutumée, de financer certaines activités pédagogiques et achats de matériel :

- sortie en péniche sur le Canal du Midi 508,40 Euros
- sortie à la Cité de Carcassonne 473,50 Euros
- achats de divers jeux pour la garderie 859,25 Euros

A la suite de l'élection des représentants des parents d'élèves du 17 octobre 2003, une nouvelle équipe de 8 délégués a été désignée. Ces nouveaux délégués ne souhaitant pas continuer les activités de l'association, celle-ci n'existe donc plus. Au 6 Novembre 2003, son actif était de 2 383,07 Euros (soit 15631,91 F) ; il a été remis en totalité à la Coopérative Scolaire.

Le mot de la fin ...

Ces quelques années au sein de l'association ont été, pour nous toutes, fort enrichissantes et agréables. Mais il faut savoir tourner la page et laisser la place.

Cependant, des liens indéfectibles ont été tissés et nous n'avons pas envie de nous séparer. Aussi, nous retrouverons nous pour "LA PASSION AU BOUT DES DOIGTS".

Très bonne année 2004 à toutes et à tous.

NOËL SCOLAIRE

Le Noël scolaire s'est déroulé dans la grande salle du Foyer Socio-Culturel et Sportif.

Dirigés par les enseignants et les intervenants, "les tigres blancs, les chevaux blancs, les ours bruns et les girafes violettes" : enfants de l'école maternelle et de l'école primaire ont donné un spectacle, fait de chants créés par les élèves eux-mêmes, de tours de troubadours et de chants de Noël. Le spectacle joué devant les parents émus, Madame Le Maire et les membres de son Conseil Municipal a été apprécié de tous.

Comme les enfants ont été tous bien sages, le Père Noël traînant une magnifique remorque remplie de cadeaux a fait son apparition. Un copieux goûter a clôturé cette sympathique et chaleureuse après-midi, merveilleux moment qui débute les fêtes de fin d'année.





TELETHON 2003



Cette après-midi Téléthon du Samedi 6 Décembre à Pexiora a été une réussite.

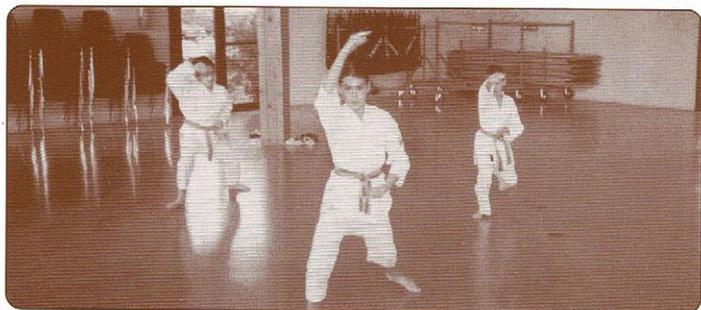
Le programme élaboré a été intégralement suivi. Toutes les associations locales renforcées de bénévoles se sont retrouvées au foyer au complet. L'assistance aurait pu être un peu plus fournie, mais pour une première à Pexiora les organisateurs l'ont jugée satisfaisante.

Les joueurs de belote, de scrabble occupaient les tables pendant que les pétanqueurs et les marcheurs sous un beau soleil respiraient l'air venu du large.

A leur retour les jeunes karatékas pexioranais donnaient leurs démonstrations avant que les artistes en herbe, puis les plus confirmées du groupe ATOMIX animaient cette grande salle occupée par de nombreux parents fiers du talent de leur progéniture.

On doit aussi le succès de cette manifestation au professionnalisme et au dynamisme de l'équipe des organisateurs puisés dans les diverses associations et dans l'équipe municipale.

La générosité des grands parents et parents s'est mesurée à la quantité des pâtisseries et des boissons proposées mais aussi à l'importance de la somme récoltée dans l'urne mise à la disposition des Pexioranaises et Pexioranais. Le président de la commission de l'action sociale a annoncé la somme de 1 460,57 euros, en nette augmentation par rapport à la récolte de l'année dernière. Madame Le Maire a remercié les participants à cette oeuvre : jeunes, anciens, et organisateurs dévoués.



FÊTES DE QUARTIER

La route de Lasbordes

Pour la deuxième année consécutive, les habitants de la Route de Lasbordes se sont réunis pour la fête du quartier.

Du Canal à la D33, plusieurs maisons sont en construction ou ont changé de propriétaires depuis l'année dernière. Une occasion de faire mieux connaissance entre voisins. Une population plutôt jeune, puisqu'on notait la présence de nombreux enfants. Mais aussi une population européenne avec l'arrivée d'une famille belge. Chacun a apporté une entrée et un dessert et s'est mis autour de la paëlla. Madame Le Maire est venu saluer tout le monde à l'heure de l'apéritif et la soirée s'est poursuivie dans une ambiance très conviviale.



La rue des Remparts

Pour la cinquième année consécutive, la rue des Remparts s'est réunie les 13 et 14 Juillet autour d'une bonne table à l'Espace Associatif.

Comme chaque année la famille HERVE était l'organisatrice de ces festivités car aux Remparts on fait durer le plaisir après le repas de midi où on a, entre autres, dégusté une succulente paëlla. L'après-midi s'est déroulée autour de divers concours tels que : la belote, la pétanque, les tarots, les petits chevaux et d'autres jeux pour les plus petits. Le repas du soir s'est articulé autour d'une grillade avec au dessert, un spectacle organisé par les habitants de la rue. On a ensuite dansé avec la formation "Duo des Iles" jusqu'à tard dans la nuit. On remettait les couverts le lendemain midi avec la traditionnelle soupe à l'oignon concoctée par Paulette, Elise et Monique. On s'est quitté en se promettant de se retrouver en 2004 pour la 6^{ème} édition.

Photo M. CHAMPONNIER





MARQUANTS

LA FÊTE DU CASSOULET DE CASTELNAUDARY



Dans le cadre de la quatrième année de la Fête du Cassoulet, notre commune a répondu présent pour animer et meubler un stand, sous la halle de Verdun, au milieu d'une douzaine d'autres villages du Lauragais.

Ces villages représentent toute la richesse économique, touristique, associative et culturelle de notre Lauragais Audois dans cette opération "Village des Villages", qui constitue un moment fort de cette manifestation, et qui attire, chaque année, une foule de plus en plus conséquente.

Encore une fois une équipe d'élus et de bénévoles a quitté le village, le matin de bonne heure, pour installer un stand joliment décoré de productions artisanales et artistiques locales, agrémenté de quelques outils anciens exhumés des granges de nos aïeux, animé par l'atelier de broderie de Pexiora qui présentait cette année ses productions...

Toute la journée, des visiteurs nombreux et curieux ont pu obtenir les réponses aux interrogations qui leur venaient à l'esprit à la vue des productions et trouvailles qui les intriguaient.

LE SOLEIL SE LEVE A L'EST ... LES LOTISSEMENTS AUSSI !

Il y avait déjà le Lotissement Porte d'Autan. Puis est arrivé il y a une douzaine d'années le Lotissement Les Cyprès. A la fin de cette année, il y en aura deux de plus.

"La Cressonnière" avec 18 logements locatifs est aujourd'hui complètement sorti de terre : le gros œuvre est terminé, le ravalement, aux couleurs variées et aux décors soignés, attire l'œil. Lorsque les abords seront terminés, ces tâches claires au milieu des pelouses égayeront le quartier. Le pavillon témoin est ouvert à la visite et les candidats à la location y défilent. La livraison des appartements, quatorze T4 et quatre T3 est prévue pour juin.

"Le Levant", dix-sept parcelles en accession à la propriété, surgit de terre actuellement. Tous les lots ont été acquis et chaque propriétaire observe attentivement l'avancement des travaux.

Ces deux lotissements, l'un à la suite de l'autre, seront desservis par une voirie intérieure, elle-même débouchant sur la nouvelle rue, créée entre la Voie Romaine et le Chemin du Levant. Le "terminy" de nos anciens le "Graissentou" avec sa "ribailière" aujourd'hui busée et ses fontaines disparues est devenu le grand "barry" de Pechsieurra.

OPERATION BRIOCHES

L'opération brioches en faveur des Hirondelles de l'Aude a produit la somme de 603,98 euros, somme en légère baisse par rapport à l'année dernière. Nous remercions chaleureusement les personnes bénévoles, notamment, Mesdames GIRAUD Michelle, CLAUSEL Esther, SABATIE Renée, RIVALS Georgette, DAGONEAU Michelle et VALETTE Simone qui après avoir présenté, à la Mairie, la première brioche à Madame Danièle RIVALS, Maire, ont participé à la distribution auprès des habitants du village et également à ceux des écarts.

GRAND RASSEMBLEMENT DIOCESAIN DES EQUIPES DU ROSAIRE

Le 27 mai 2003, les équipes du Rosaire nous ont fait l'honneur d'organiser leur journée Diocésaine dans notre commune.

220 équipes du Diocèse ont participé à cette célébration et on a pu dénombrer plus de 650 personnes. Le thème central de cette journée : "Contempler le Christ avec le regard de Marie" fut traité par le Père ALEXIS, aumônier diocésain, au cours de la matinée, dans la salle polyvalente avec plusieurs autres interventions.



De nombreux reposoirs évoquant les cinq mystères lumineux avaient été magnifiquement installés par les dames de la commune, tout au long du chemin de la procession, sous le patronage de Notre-Dame de BASSENS.

La journée fut clôturée par la messe célébrée dans notre église préparée par l'abbé Olivier ESCAFFIT et présidée par Monseigneur DESPIERRE.



RESPECTEZ L'ENVIRONNEMENT !

Stationnement des véhicules :

Tout stationnement gênant la circulation dans les rues étroites du village est strictement interdit. Il est impératif de laisser la voie libre en cas d'urgence : service de secours, de police et de gendarmerie. Le stationnement est également interdit sur les trottoirs qui doivent être laissés libre à la circulation des piétons, personnes âgées, landaus et poussettes d'enfants.

Animaux en liberté et nuisances :

Beaucoup de chiens errent encore à travers les artères du bourg, laissant derrière eux des excréments qui, en plus de l'odeur, peuvent entraîner un accident dont les propriétaires de ces animaux restent responsables. D'autre part, il est rappelé que certaines catégories de chiens dangereux ne doivent sortir que muselés et tenus en laisse.

Bruits et tapages après 22 h doivent cesser :

Une réglementation existe pour toutes ces nuisances sonores et dans l'intérêt de tous, il convient de la respecter.

Ordures Ménagères :

Chaque foyer dispose d'une caissette jaune pour le tri sélectif, d'un seau vert pour les produits fermentescibles et de sacs noirs pour ce qui ne peut aller à la caissette ou aux fermentescibles.

Des containers réservés aux sacs fermentescibles sont à votre disposition dans divers lieux du village ainsi que deux colonnes pour les bouteilles en verre.

Les autres ordures, déchets verts, gravats, bois, appareils électroménagers, vieux meubles, démolitions de toutes sortes, huiles de vidange, pneus, bidons plastiques etc. doivent être amenés aux déchetteries de Bram ou de Castelnaudary.

Pour les personnes ne disposant pas de véhicule, le camion de la Mairie peut intervenir, mais ne le lui demandons pas exagérément et le lundi seulement.

NOUS VOUS CONSEILLONS DONC DE DEPOSER VOS DECHETS AUX ESPACES ÉCOLOGIQUES

où du personnel compétent vous aiguillera sur les sites de :

CASTELNAUDARY : chemin du Président,

ouvert du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

BRAM : route de Montréal,

ouverture du mardi au samedi :

1^{er} avril au 30 septembre : de 9 h30 à 12 h et de 14 h à 19 h

1^{er} octobre au 31 mars : de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 18 h

RAPPEL : les ordures ménagères (sacs noirs uniquement) doivent être déposées dans les containers prévus à cet effet, la veille ou le matin du ramassage.

Nous faisons appel à votre compréhension, à votre discipline et à votre sens civique pour respecter toutes ces recommandations et réglementations. C'est notre intérêt commun pour continuer à vivre dans un bourg accueillant, propre et sans les nuisances qui empoisonnent la vie quotidienne. Le confort et la sécurité sont notre objectif primordial.

ORDURES MENAGERES

AVERTISSEMENT

Devant l'accumulation d'ordures de toute nature qui ne viennent pas toujours toutes des habitants de Pexiora, devant le "je-m'en-foutisme" et l'indiscipline de quelques uns, il devient indispensable de réagir pour sauvegarder la propreté et la salubrité du village.

C'est pourquoi, tout dysfonctionnement, tout abus seront relevés et des poursuites seront engagées à l'encontre des réfractaires à la bonne marche du service.

Chaque foyer dispose d'une caissette jaune, de sacs noirs et pour les habitants du village d'un seau vert avec sachets biodégradables fournis par la commune.

Vont dans la caissette jaune les bouteilles en verre et en plastique sans leur bouchon, les boîtes de conserves métalliques rincées, les briques alimentaires, les petits cartonnages pliés, les journaux, magazines et prospectus.

Vont dans le petit seau vert tous les déchets alimentaires, os, restes de repas, épluchures de légumes et fruits, coquilles de noix, de moules, d'huîtres, enfermés au préalable dans le sachet blanc biodégradable.

Vont dans les sacs noirs tout ce qui ne peut être mis dans la caissette jaune ou dans le seau vert. Les bouteilles et flacons ayant contenu des corps gras, des produits nocifs comme alcool à brûler, White Spirit, acides, solvants, déboucheurs, produits de nettoyage divers, aérosols, barquettes, gobelets et autres objets ménagers comme jouets, etc ...

Sont à votre disposition dans le village :

- deux colonnes à verre pour les quantités importantes de bouteilles en verre uniquement - pas de bouchons avec couvercle ou fermeture en fer.
- plusieurs grands containers gris où doivent être déposés les sacs noirs uniquement et fermés - pas d'ordures en vrac.
- des petits containers verts destinés à recevoir uniquement les sachets de fermentescibles.



ORDURES MENAGERES



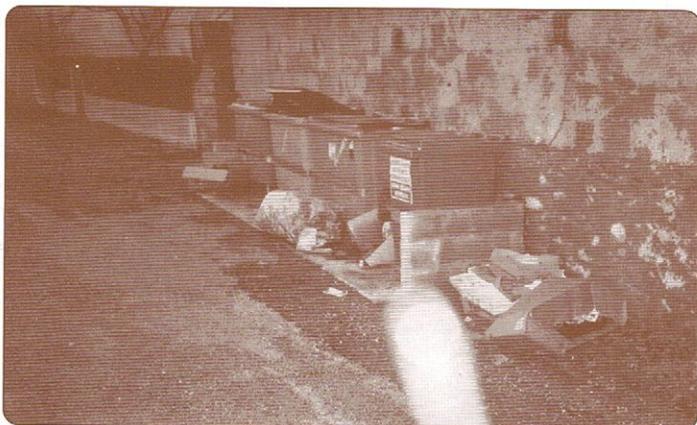
COLLECTE SELECTIVE

Les caissettes jaunes doivent être sorties sur le trottoir le dimanche soir.

Elles sont relevées le lundi à partir de 4h00 du matin.

Les containers à fermentescibles sont relevés le mercredi matin.

Les grands containers gris sont relevés le vendredi matin.



RECOMMANDATIONS

Ne sortez pas vos ordures trop tôt et évitez de les laisser trainer sur les trottoirs ou à côté des containers : elles sont alors dispersées par le vent, les animaux errants et la salubrité publique n'est plus assurée.



AUTRES ORDURES

Les déchets verts, tontes de gazons enfermées dans des sacs, tailles d'arbustes, branchages en petite quantité, sont ramassés chaque lundi par le camion de la commune.

Pour les quantités importantes il vous est demandé de faire appel à une entreprise ou de les faire enlever dans une benne louée à cet effet.

Exceptionnellement la Mairie mettra, à votre disposition, selon notre disponibilité, la petite benne du tracteur communal : elle sera chargée par vos soins et vidée le jour même par le personnel communal.



Les démolitions de toutes sortes, briques, pierres, terre, gravats, les cartons, emballages de grande dimension, les sommiers, les appareils ménagers hors d'usage, les moquettes et revêtements muraux, les céramiques, les batteries usagées et huiles de vidanges, les accumulateurs et piles, les jouets et mobiliers de taille importantes sont à amener aux déchetteries ouvertes à Bram et à Castelnaudary où un personnel qualifié vous attend pour vous aider à trier.



VIE MUNICIPALE

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL ET PRINCIPALES DELIBERATIONS

Séance du 30 Janvier 2003 :

Adhésion à la charte "Pays Lauragais" - Marché maîtrise d'œuvre avec la DDE pour la réhabilitation et extension du réseau d'eau usées de la Porte de Cers, VC n°15 et Chemin des Truffels - Marché maîtrise d'œuvre avec la DDE pour l'aménagement de la zone de Graïssentou - Transfert de la bibliothèque municipale - Aménagement de deux logements sociaux, d'une médiathèque, d'un bureau de poste et d'un mail piétonnier : choix du contrôleur technique.

Séance du 27 Février 2003 :

Maintien de l'état actuel de l'organisation sanitaire dans l'Aude - Poste d'ATSEM : renouvellement du temps partiel - Modification des modalités et des tarifs relatifs à l'utilisation du Foyer Socio Culturel et Sportif et de l'Espace Associatif.

Séance du 26 Mars 2003 :

Vote des Comptes administratifs de la commune et du service de l'Eau et de l'Assainissement - Marché de maîtrise d'œuvre avec la DDE pour l'aménagement de la traversée Entrée Ouest et réalisation d'un tourne à gauche avec les VC n°3 et 13 - Personnalisation des enveloppes pré timbrées - demande de subvention pour la création d'une médiathèque et de parkings auprès du Conseil Général et de l'Etat.

Séance du 24 Avril 2003 :

Vote du budget primitif 2003 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement - Vote des taux d'imposition - Prix de la surtaxe communale de l'eau potable et de l'assainissement - Mise en recouvrement de la contribution communale au Syndicat du bassin du Fresquel - Dossier de consultation des entreprises relatif à l'aménagement de la traverse et réalisation d'un tourne à gauche avec les VC n°3 et 13 - Classement de la voirie communale dans le domaine public communal - classement des voies et réseaux du lotissement privé "Les Cyprès" dans le domaine public communal - Dépenses de fonctionnement de l'école : participation aux frais de scolarisation pour les élèves résident hors de la commune - subvention communale au Centre de Secours de Bram.

Séance du 6 mai 2003 :

Dossier de consultation des entreprises relatif à l'aménagement de "Graïssentou" - Présentation du rapport du délégataire sur la gestion des services de l'eau potable et de l'assainissement année 2002.

Séance du 27 Juin 2003 :

Choix du délégataire à l'approbation du contrat du service public d'assainissement collectif - Attribution du marché : aménagement de la zone du "Graïssentou" - Cession de la commune au Département d'une bande de terrain au lieu-dit "La Fillole" le long de la RD 33 - Etude du droit de préemption pour le Lotissement du Levant - Contrat à durée déterminée pour les deux mois d'été - Poste d'ATSEM : renouvellement du temps partiel pour une durée de six mois.

Séance du 7 Août 2003 :

Attribution du marché pour l'aménagement de la traverse et réalisation d'un tourne à gauche avec les V.C. n°3 et 13 - Transformation du local technique aux vestiaires du stade et du bureau - Réalisation d'un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne du Languedoc Roussillon pour financer les travaux de voirie - Renouvellement du contrat à durée déterminée pour le mois de septembre.

Séance du 23 Octobre 2003 :

Convention avec France Télécom pour la dissimulation du réseau de télécommunications zone du "Graïssentou" - Acte spécial de sous-traitance pour l'aménagement de la traverse et réalisation d'un tourne à gauche avec les V.C. n°3 et 13 et pour l'aménagement de la zone du Graïssentou - Assistance technique fournie par l'état par la Direction Départementale de l'Aude - Dénomination de voies et chemins - Taxes et produits irrécouvrables - Acquisition de l'emplacement réservé au P.O.S. n°2 voirie Graïssentou.

Séance du 12 Novembre 2003 :

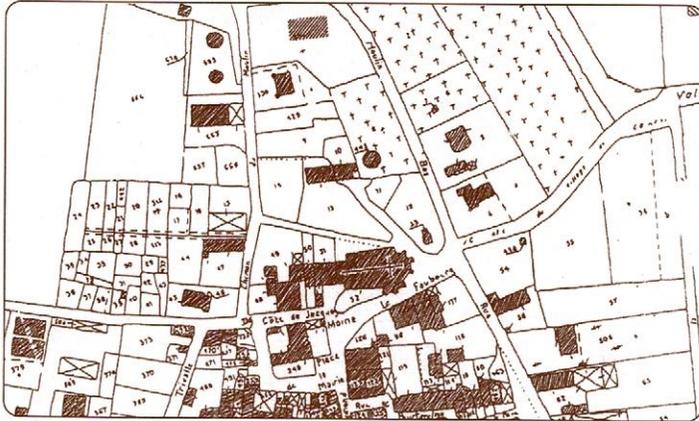
Aménagement entrée Ouest : conduite d'eau de la source du "Thou" - Indemnité de conseil et indemnité de confédération des budgets attribuées au Receveur Municipal année 2003 - Transfert dans le domaine public communal des voies et réseaux divers du Lotissement "Les Cyprès" - Aménagement Entrée Ouest : réhabilitation des réseaux eaux usées et eau potable.

Séance du 18 Décembre 2003 :

Acquisition des voies et réseaux divers du "Lotissement Les Cyprès" - Convention à passer avec France Télécom pour la dissimulation des réseaux de Télécommunications "Chemin des Truffels et Chemin du Tréboul" - Demande de subvention pour la création d'une médiathèque et centre multimédia et des parkings auprès de la Région - Engagement dans un projet de développement local - Taxes et produits irrécouvrables - Virements de crédits - Travaux en régie 2003 - Achat maison Lasserre.



DE LA RUE DU CHAT ... A LA RUE PIPETTE



Dans le tableau de classement des voies communales à caractère de rue daté du 31 Janvier 1966 apparaissent une vingtaine de dénominations dont peu de Pexioranais ont le souvenir. Le 26 Septembre 1986 le Conseil Municipal rebaptise ces voies qui prennent pour nom :

- | | |
|------------------------------|--------------------------|
| 1) Rue des Jardins | : rue Trivalle |
| 2) Rue de derrière la Mairie | : place de la Mairie |
| 3) Rue de l'Asile | : côte de Jacquou |
| 4) Rue des Pénitents | : même nom |
| 5) Rue des Soupirs | : rue Faure |
| 6) Rue Droite | : rue Gleyzes |
| 7) Rue de l'Olive | : rue du Four banal |
| 8) Rue de l'Eglise | : rue Saint-Raymond |
| 9) Rue Etroite | : début rue St-Raymond |
| 10) Rue du Christ | : rue de l'Horloge |
| 11) Rue Pipette | : une partie rue du Chat |
| 12) Rue Isabelle | : rue du Réservoir |
| 13) Rue de la Tempérance | : rue de l'Abattoir |
| 14) Rue Parallèle | : rue Henri Ajac |
| 15) Rue du Chat | : rue du Pourtanel |
| 16) Rue de la Providence | : rue du Guet |
| 17) Rue de la Charité | : rue du Tenda |
| 18) Rue Montplaisir | : rue des Caves |
| 19) Rue de Derrière la Ville | : rue des Remparts |
| 20) Rue du Moulin Bas | : même nom |

Quelques explications sont nécessaires.

Voici ce que j'ai pu recueillir en questionnant quelques anciens, principalement Mademoiselle Ernestine ROGER qui fut secrétaire de mairie de 1944 à 1985, et en compulsant les archives municipales.

Rue de l'Asile : un ancien local de la mairie qui servait de garage pour le corbillard abritait aussi à l'occasion vagabonds et sans domicile fixe, avec l'autorisation du garde PLANCADE

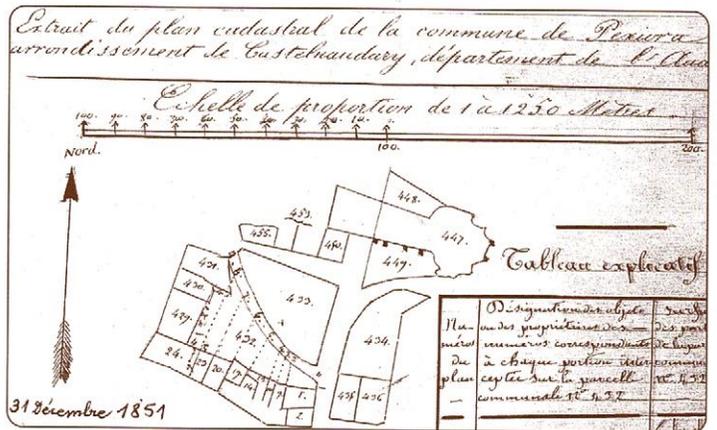
Rue des Pénitents : ancienne «carriero de l'Espital» où se trouvait l'hôpital du bourg, devenu plus tard la chapelle des Pénitents Noirs, aujourd'hui transformée en habitation. Dans cette rue se trouvaient également la prison de la ville et une des toutes premières écoles.

Rue Pipette : du sobriquet d'un ancien cordonnier Jean CASTEL.

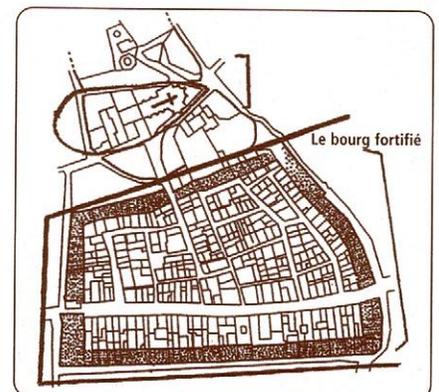
Rue Isabelle : du nom de Isabelle SERRES, née ROUSSEL, décédée en 2002.

Rue du Chat : du sobriquet de SERRES Joseph. Mais cette rue arrivait jusqu'à la Rue Saint-Raymond. Aujourd'hui cette partie où habitait justement Joseph SERRES porte le nom de rue du Pourtanel. Il y a donc erreur en transformant la rue Pipette en rue du Chat.

Rue du Tenda : quartier de «la Tende», l'étendoir pour le séchage des draps tissés à l'époque du Pastel.



Rue du Guet : ouverte en 1901 après la démolition de la maison de Guillaume Mercier dit «Trapasou» ; a permis de faire communiquer le quartier du Tenda avec la mare du Pérot, au coin de «l'oustal du Magnôt». Le bétail qui venait s'abreuver là n'avait plus besoin de passer par la voie romaine ou par la rue de la Mare, qui n'était à l'époque qu'un étroit goulot pour charrette à bras. Pourquoi le guet ? Il faut se rappeler que le bourg de Pexiora était autrefois entouré de fortifications protégées par des fossés alimentés par de nombreuses mares, ouvert sur l'ancienne voie romaine par deux portes, la porte d'Autan à l'Est et la porte de Cers à l'Ouest. Une troisième porte, le Pourtanel permettait d'accéder à la Commanderie, l'Eglise actuelle, qui était en dehors des remparts. A l'angle de la rue du Guet et de la rue de l'Abreuvoir on peut encore voir la trace de la tour de guet qu'un ancien soldat et consul pexioranais, le Capitaine Jehan-Paul Apostoly, tué à la bataille du Mas d'Azil (Diocèse de Pamiers) le 7 septembre 1625, avait fait bâtir en surélévation de sa demeure.



La Commanderie de Pexiora : plan cadastral du XIX^{ème} siècle (1824)



RENSEIGNEMENTS UTILES

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire de Mairie : Bernadette TORRES
 Secrétaire : Jacqueline PAILHES
 Agents techniques : Gilbert VARILLES, Paul FRAÏSSE
 Agent Spécialisé
 des Ecoles Maternelles : DANOUN Nassira, COZZI Valérie
 Agent de service : Esther CLAUSEL
 Moniteur de musique : M. CIPRIAN
 Moniteur de Sport : M. COMBES

- Permanence du secrétariat

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h
 Mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h
 Téléphone : 04 68 94 91 51 - Fax : 04 68 94 91 75

- Permanences de Madame le Maire et de ses Adjoints sur rendez-vous :

Téléphone : 04 68 94 91 51 - Fax : 04 68 94 91 75

- Bibliothèque

GIRAUD Michelle, CLAUSEL Esther,
 ROGER Monique, FARRÉ Aline

Horaires d'ouverture :

le mardi de 16h à 18h et le jeudi de 10h à 11h.

- Garderie

- de 7h45 à 8h50 et de 16h30 à 18h15 et le vendredi jusqu'à 17h15.

(strictement réservée aux enfants dont les 2 parents travaillent)

- de 13h30 à 13h50

(strictement réservée aux enfants prenant le repas à la cantine)

LA POSTE

Receveur : Jean-Marie BRIANE Tél. 04 68 94 80 30

Heures d'ouverture :

- du lundi au vendredi : de 9h à 12h - de 13h30 à 16h

- le samedi : de 8h30 à 11h30

Départ du courrier :

- la semaine : 15h30, le samedi : 10h30

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Assistante Sociale, Mlle CROS
 sur rendez-vous au 04 68 23 55 82
 Assistante Sociale M.S.A. :
 sur rendez-vous au 04 68 23 17 46

SERVICE DES CARS

Direction Carcassonne

- du lundi au vendredi (toute l'année) : 7h32 et 19h05
 - le mercredi et le samedi (temps scolaire) : 13h05
 - le mercredi (temps scolaire) : 12h50
 - du lundi au vendredi (temps scolaire) : 7h30 et 17h50

Direction Toulouse

- du lundi au samedi (temps scolaire) : 7h30
 - le lundi (toute l'année) : 8h40
 - jour de la rentrée scolaire : 8h40
 - du lundi au samedi (toute l'année) : 12h10

SERVICE DES URGENCES

Gendarmerie Tél. 17
 Gendarmerie de Castelnaudary Tél. 04 68 23 10 70
 Pompiers Tél. 18
 SAMU Tél. 15
 Service de Pompes Funèbres : se renseigner à la Mairie
 S.A.D.E. : Eau et tout-à-l'égout Tél. : 0811 900 500
 (Dépannage gratuit hors propriété)

PAROISSE CATHOLIQUE

Office religieux dominical : 9h30
 M. l'Abbé VIELMAS Tél. 04 68 94 91 72
 Presbytère de Castelnaudary Tél. 04 68 23 14 45
 ou 04 68 23 28 07

RECENSEMENT MILITAIRE

Le bureau du Service National de Perpignan rappelle que le recensement est obligatoire pour les jeunes gens et jeunes filles.

Cette formalité s'effectue auprès du service "Défense" de la Mairie de son lieu de résidence au cours du 1^{er} trimestre qui suit le 16^{ème} anniversaire.

Pour tous renseignements complémentaires, le Bureau du Service National de Perpignan peut-être contacté au 04 68 35 89 53 ou au 04 68 35 89 57.

SOLIDARITE

L'état poursuit la coordination de la campagne d'urgence hivernale destinée à aider les personnes en situation d'exclusion à faire face aux difficultés que pourraient engendrer des conditions climatiques difficiles.

Toute personne isolée, ou famille, vivant dans des conditions d'habitat précaire, ou encore des personnes âgées ou handicapées, qui pourraient se trouver en situation de danger pendant l'hiver peuvent être signalées au dispositif mis en œuvre par l'Etat reposant sur un numéro d'appel gratuit le "115" et dont la mission est de diriger toute personne sans domicile vers un lieu d'hébergement.

PRESSE - CORRESPONDANTS

La Dépêche du Midi : Daniel DUTRECH
L'Indépendant et le Midi Libre : Serge VERDIER
Domicile ou Mairie

TRANSPORTEURS

SARL ANDRIEU et Fils (produits pétroliers)
Tél. : 04 68 94 90 24
SARL SERRES Julien
Tél. : 04 68 94 92 01
SERRES Georges
Tél. : 04 68 94 90 37
BESOMBES Alain
Tél. : 04 68 94 91 57
TAPAREL Frères
Tél. : 04 68 94 91 05
LAFARGE Guy
Tél. : 04 68 94 83 49

PLOMBIERS - ELECTRICIENS

BIASUTTI André
Tél. : 04 68 94 92 67
GUEFFIER Thierry
Tél. : 04 68 94 84 06

ENTREPRISE MULTISERVICES :

Plomberie, cloisons, isolation, maçonnerie, ferronnerie, tournage sur bois, entretien espaces verts, petits travaux divers, convoyage VL, PI et SPL
HERVÉ Christian
Tél. : 06 76 24 33 74

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Mr et Mme GUILLOT Laurent
Tél. : 04 68 94 90 32

CAFE - RESTAURANT DES SPORTS

FOURESTIER Daniel
Tél. : 04 68 94 86 62

EPICERIE - TABAC - JOURNAUX

Mr et Mme DOMER
Tél. : 04 68 94 83 70

ENTREPRISE TRAVAUX AGRICOLES

IZARD Yves - Tél. : 04 68 94 92 96

COIFFEUR MIXTE

VILLANUEVA Rosy- Brillance et Beauté
Tél. : 04 68 94 83 29

MAGNETISEURS

MARQUIE Jean
Tél. : 04 68 94 90 57
GHISI Pierrette
Tél. : 04 68 94 95 91

AUBERGE POUR ANIMAUX

SANS Jean-François
Tél. : 04 68 94 93 36

CREATION - ENTRETIEN - TAILLE

ELAGAGE - ARROSAGE - ESPACES VERTS
GAY Dominique
Tél. : 04 68 94 90 11

PEPINIERE

LELIEVRE Etienne
Tél. : 06 10 70 48 84

INFIRMIERS À DOMICILE

SABATIÉ Marie-Pierre
Tél. : 04 68 94 91 82
GIE Infirmier
Tél. : 04 68 94 85 70
PEXIORA-FANJEUX-VILLEPINTE

MASSEUR - KINESITHERAPEUTE

DUTOUYA
sur rendez-vous
les lundis, mercredis, vendredis de 16h à 19h

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES ET EN ACTIVITE

LAVISSE Christelle
Tél. : 04 68 94 84 01
PALACIOS Maryse
Tél. : 04 68 94 97 33
PANONT Jeanine
Tél. : 04 68 94 82 26
PANONT Maryse
Tél. : 04 68 94 92 52

TAXI

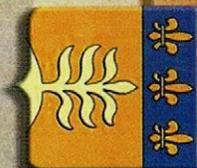
LAGISSE Manfred
Domicile : Tél. 04 68 94 80 03
Voiture : 06 09 87 23 14

EXPERT AGRICOLE FONCIER

CAHUZAC Noël
Tél. : 04 68 94 93 28

LA GARE DE PEXIORA

Entre sa mise en service le 20 avril 1857 et sa disparition le 19 février 1981, la bâtisse aujourd'hui disparue a connu, comme la ligne de «Bordeaux à Sète» qui la desservait, des périodes plus ou moins fastes. Au faite de sa splendeur, à une époque où le trafic routier n'était pas encore très développé, la station a supporté une activité intense. Gérée par un chef de gare assisté d'un adjoint, elle servait de port d'attache à trois, parfois quatre intérimaires qui assuraient les remplacements. Une équipe de cantonniers chargée de l'entretien des voies et des bâtiments y était rattachée. La fonction de chef de gare était un poste à responsabilités importantes : en plus de la gestion du trafic voyageurs et marchandises sans aucune mesure avec ce que l'on peut imaginer aujourd'hui, il veillait à la sécurité du trafic, payait chaque mois le personnel et chaque trimestre les retraités de la SNCF. Il y avait alors une voie de dégagement et un embranchement pour assurer la desserte des dix-sept fournisseurs pexioranais de fourrage vers le Pays -Bas Languedocien, Saint-Martin-Lalande, Lasbordes, Villepinte étaient également clients de la gare où arrivait aussi du fourrage de Bretagne et de la Crau, la production locale étant insuffisante. L'embranchement pour la desserte de tout ce trafic marchandises avait une capacité d'accueil journalière de vingt-cinq wagons. Certains jours, ce quota était dépassé et les autres wagons devaient attendre momentanément à Castelnaudary, surtout lorsque arrivaient des voyages d'engrais et de charbon. Peu à peu le trafic routier s'est développé jusqu'à supplanter le rail. La voie de dégagement a été supprimée, suivie de la suppression de l'embranchement. La gare, qui avait connu une intense activité, est devenue une simple station, puis une halte et depuis la fin de l'année dernière, un vestige hanté uniquement par le défilé des convois qui en font trembler les quais désertés par les derniers voyageurs.



PEXIORA (Aude) — La Gare